

04

GROUPE RÉGULIER DE CO-DÉVELOPPEMENT



Animateurs•rices de collectifs agricoles, chargés•es de projets, de missions...



14 mars 2025
de 10h à 12h30 -
Dates des autres sessions à définir avec le groupe



Première session de 2h30, puis 2h par session



En visio



135 € par session (tarif salarié•es réseau cuma : 90 € par session)

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Co-développement (autant de sessions que de personnes participantes)

INTERVENANT•E

Mathilde Gaudin, chargée de mission Emploi, Formation, Accompagnement, et coach certifiée - FRcuma Ouest

ÉVALUATION

Évaluation de la satisfaction et des acquis via un questionnaire

OBJECTIFS

- Renforcer ses compétences d'animation par l'échange de pratiques
- Savoir appliquer le co-développement dans ses animations

CONTENU

- En fonction des situations apportées par les stagiaires, la méthode de co-développement sera utilisée pour résoudre les situations de blocage

LES + DE LA FORMATION - PAROLES DE STAGIAIRES

- Les animateurs•rices rencontrent souvent les mêmes problématiques et interrogations quant à l'exercice de leurs fonctions en collectifs agricoles. Cet échange est donc l'occasion de partager ses expériences et d'avoir des échanges spontanés avec des homologues.
- L'intervenante structure les échanges, propose des mises en situation et accompagne à la co-construction de plans d'actions.

INSCRIPTIONS

Responsable de stage : Mathilde Gaudin
Inscriptions : ouest@cuma.fr - 02.99.54.63.15

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter pour évaluer l'adaptation à votre situation.